

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# **AVIS D'IMPÔT 2019**

TAXES FONCIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

	Numéro fiscal (C) : Référence de l'avis :	MONTANT À PAYER			
	Numéro de propriétaire :	Au plus tard le <b>15/10/2019</b>	868,00 €		
94105					
Ď					
	Numéro de rôle : Date d'établissement : Date de mise en recouvrement :				

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, au plus tard le **01/10/2019**, sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2020 (sauf cas particuliers visés à l'article R\* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou de la cellule foncière qui reste compétente en matière de gestion de la taxe foncière (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

## Vos démarches

🖒 Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer

vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel :

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone :

Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :
 0 810 012 009\* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
 Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place :

Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NOGENT-SUR-MARNE 1 RUE JEAN SOULES - 94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél: 01 49 74 21 21

\*(Service 0,06 € / min + prix appel - depuis l'étranger renseignez-vous auprès de votre opérateur)

#### Département :

### Commune:

	TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2018	19,72 %	5 %	%	13,75 %	0,647 %	6,30 %	%	
	Taux 2019	19.72 %	%	%	13,75 %	0,632 %	6,30 %	0,00717 %	
	Adresse			1					
	Base ①	2069	1	1	2069	2069	2069	2069	
es	Cotisation	408			284	13	130	0	835
bâties	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
Propriétés	Base ①								
opr									
Ē	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2018								
	Cotisations 2019	408			284	13	130		835
	Variation	9,	%	%	%	%	%	%	
		Соттипе	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taves spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2018	9	6 %	%	%	%	%	%	
es	Taux 2019	9	%	%	%	%	%	%	
bâties	Bases terres Non agricoles								
non	Bases terres agricoles								
S	Cotisations 2018								
riét	Cotisations 2019							1 1	
Propriété	Variation	9	%	%	%	%	%	%	
ቯ	Dé	grèvement jeun	es agriculteurs (JA)		Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles		'assurance nts agricoles	
lase	État						Droit proportions	nel:	
Base Collectivité							Droit fixe		
es ta	ves snéciales compre	nnent la TSF G	rand Paris pour	4€		Frair de rection d	la la finantité direct	la lacala	20
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 4 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle lle-de-France pour 1 ll n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale  Dégrèvement Habitation principale  Dégrèvement JA État			33
						Dégrèvement JA Collectivité			
									868
						Montant de votre impôt :			800
						II.			